



CLUB DES ENTREPRISES DE L'OUEST LYONNAIS

# Appel à cotisation 2022

Chère adhérente, cher adhérent,

Comme vous le savez, le Club CEOL vit et se développe par ses adhérents. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur vous, nombreux, pour le renouvellement de votre adhésion en 2021.

Grâce à votre cotisation et à votre engagement, vous permettez au club CEOL de poursuivre ses objectifs, de s'agrandir et de rester un acteur incontournable de l'Ouest Lyonnais.

**ATTENTION : Comme vous le savez désormais, sans retour de votre part sur votre renouvellement d'adhésion après relance, votre fiche sera automatiquement désactivée.**

Nombre de salariés	Cotisations 2022 (€)
0 à 9	175
10 à 25	299
26 à 39	402
40 à 59	505
60 à 79	608
80 à 99	711
100 à 199	814
200 à 299	917
300 à 399	1020
+ de 400	1081

Merci de bien vouloir nous retourner votre cotisation accompagnée de la fiche ci-dessous complétée par mail à [contact@ceol.fr](mailto:contact@ceol.fr)

ou à l'adresse suivante : Club CEOL – rue Pierre Passemard – BP 41 – 69210 L'Arbresle.

Si vous souhaitez effectuer un virement, voici les coordonnées bancaires du CEOL:

IBAN : **FR76 1680 7004 0081 8466 2821 823** et le BIC : **CCBFRPPGRE**.

Raison sociale : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : .....